RAPPORT ANNUEL 1988-1989

SOQUEM

RAPPORT ANNUEL 1988-1989

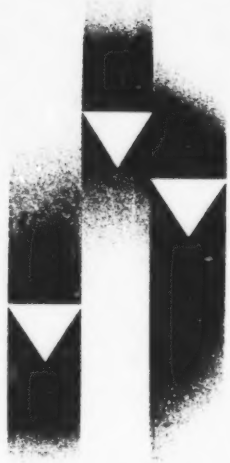

SOMMAIRE

Administration et Direction	3
Message du Conseil d'administration	4
Direction Exploration	7
États financiers consolidés	12

Dépôt légal deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0706-313X

English copies of this report are available upon request

SOQUEM

Le Conseil d'administration

Robert De Coster [1,2,3]
Sillery (Québec)
président du Conseil

André F. Laurin [1,2,3]
Sainte-Foy (Québec)
président-directeur général

Lionel Gleeton [3]
Gaspé (Québec)

Achille Houde [2]
Sept-Îles (Québec)

Robert Laporte
Chibougamau (Québec)

Oscar Mercure [1]
Lévis (Québec)
vice-président du Conseil

Sylvie Olechnowicz [2]
Laval (Québec)

André Roy [3]
Val d'Or (Québec)

François Vachon [1]
Sainte-Marie de Beauce (Québec)

1 Membre du comité de vérification
2 Membre du comité du budget
3 Membre du comité de rémunération

La Direction

Robert De Coster
président du Conseil

André F. Laurin
président-directeur général

Raymond Raby*
vice-président

Guylaine Caron
trésorier

Michel Sainte-Marie
directeur du Contentieux
et secrétaire corporatif

Denis Simoneau
directeur général – Exploration

* a quitté SOQUEM
le 21 avril 1989

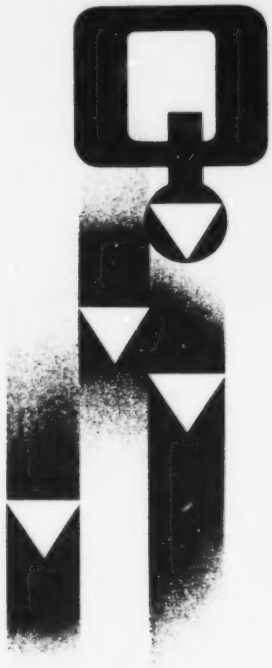

Siège social et bureau régional

Place Belle Cour
2590, boulevard Laurier
Bureau 600
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M6

Téléphone (418) 658-5400
Télécopieur (418) 658-5459
Télex 051-31605

462, 3e Rue
Place le Chaînon
Chibougamau (Québec)
G8P 1N7

Téléphone (418) 748-7641
Télécopieur (418) 748-7370

Filiale et affiliée

Soquemines inc. (100%)

Cambior inc. (29,45%)

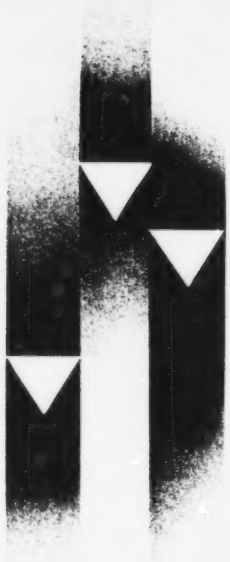

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Message du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1989, SOQUEM a poursuivi ses activités d'exploration minière sur tout le territoire québécois, à l'exception de l'Abitibi conformément aux directives gouvernementales.

La stratégie de recherche minérale adoptée par la Société s'articule autour des deux principes suivants: a) la consolidation des sources d'approvisionnement des substances minérales présentement en exploitation au Québec; et, b) la diversification dans la nature même des substances minérales ayant un potentiel économique.

Cette stratégie a été élaborée après avoir fait le constat qu'au cours des dernières années la recherche des métaux précieux a reçu la faveur des investisseurs au détriment des autres métaux et minéraux. Les résultats se font sentir aujourd'hui alors que les réserves minières du Québec en ce qui a trait aux métaux précieux ont connu une augmentation importante comparativement à celles des métaux de base qui ont été réduites substantiellement au cours de la même période.

Depuis sa fondation en 1965, SOQUEM privilégie très nettement la formule du partenariat. La Société cherche systématiquement à s'associer avec les intervenants du secteur privé, prospecteurs miniers, compagnies juniors ou entreprises multinationales. Elle favorise le partage des risques inhérents à l'exploration minière pour tous ses projets quel que soit le stade de développement qu'ils aient atteint. Reconnaissant que les risques associés à l'exploration de base sont encore plus grands, SOQUEM est prête à assumer seule les premiers risques et à partager par la suite les indices mis au jour avec les partenaires, le cas échéant.

Les investissements en exploration minière ont été beaucoup moins intenses, voire timides, en comparaison des deux années précédentes au cours desquelles le mode de financement par émission d'actions accréditives avait permis l'intensification des efforts d'exploration pour l'or, plus particulièrement dans la région de l'Abitibi.

Les problèmes de financement auxquels font face les compagnies juniors depuis le krach boursier d'octobre 1987 ainsi que les difficultés engendrées depuis lors par le manque de confiance des investisseurs dans les actions accréditives semblent expliquer cette diminution.

Toutefois, l'impact positif d'une SOQUEM dynamique et présente dans la plupart des régions du Québec devrait être l'élément stabilisateur dans le secteur de l'exploration minière et créer un effet d'entraînement pour les autres sociétés œuvrant dans le domaine.

Au cours du dernier exercice, quatre sociétés ont signé des ententes avec SOQUEM relativement à des propriétés situées dans les régions de Chibougamau, de la Gatineau, de l'Estrie et de la Gaspésie. SOQUEM se doit de maintenir une image de stabilité et de continuité auprès des autres sociétés et servir de moteur si elle veut remplir adéquatement son rôle dans l'exploration minière au Québec. En cette période de ralentissement, ceci n'est pas à négliger pour les compagnies juniors d'exploration qui trouvent difficilement les deniers essentiels pour financer leurs activités d'exploration minérale. Contrairement à ces dernières, dont le volume d'activités est soumis aux aléas du marché des valeurs mobilières, SOQUEM a, à sa disposition, les fonds requis pour mener à bien ses travaux d'exploration et de mise en valeur malgré les hauts et les bas de la Bourse.

En 1988-1989, SOQUEM a effectué des travaux d'exploration minière pour une somme de l'ordre de 5,5 millions $. Majoré des contributions financières de ses différents partenaires, soit environ 1,3 million $ pour le dernier exercice, le budget global a été porté à près de 6,8 millions $.

Le gouvernement avait déterminé, en 1986, les paramètres budgétaires à l'intérieur desquels la Société devait exercer son mandat. Une somme initiale de 4 millions $, pour l'exercice 1987-1988, avait été prévue. Ce montant est indexé annuellement pour tenir compte du taux d'inflation. À cela est venue s'ajouter, en cours d'exercice, une somme de 1,3 million $ devant être spécifiquement affectée à l'exploration de base « grassroots » en vue de mettre au jour de nouveaux indices minéralisés dans les régions du Québec.

Les efforts d'exploration soutenus et constants de la Société ont permis, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1989, les principales réalisations suivantes:

- la confirmation graduelle de la teneur et de la continuité de la minéralisation aurifère mise au jour antérieurement par les équipes de prospection de SOQUEM sur le projet Philibert, situé dans la région de Chibougamau;
- la valorisation par les équipes de prospection de SOQUEM des indices de rutile-zircon dans la région de l'Estrie;
- la mise au jour d'indices de graphite dans la région de Mont-Laurier suite à des levés systématiques aéroportés et à des travaux de prospection exécutés par SOQUEM.

Pour l'exercice commencé le 1er avril 1989, SOQUEM entend poursuivre sa stratégie d'exploration avec un budget d'exploration de l'ordre de 5,8 millions $ excluant la part de ses partenaires. Trente pour cent de ce montant sera consacré à l'exploration de base en vue de mettre au jour de nouveaux indices minéralisés. L'intention de la Société est de maintenir une présence soutenue et constante à la grandeur du Québec.

SOQUEM projette également, au cours de l'exercice commencé le 1er avril 1989, d'accélérer et de compléter les travaux de mise en valeur minimale par forages systématiques du gîte aurifère du projet Philibert

situé dans la région de Chibougamau ainsi que sur les indices de rutile-zircon dans la région de l'Estrie et sur les indices de graphite dans la région de Mont-Laurier. La Société se propose également d'amorcer seule certains travaux dits de mise en valeur complète sur les indices de graphite et de rutile-zircon et de choisir, le cas échéant, un partenaire pouvant également assumer la gérance du projet pour la phase de mise en exploitation.

Enfin, SOQUEM désire intégrer à sa stratégie d'exploration l'évaluation de certaines propriétés mises en veilleuse par les entreprises du secteur privé par suite des difficultés d'obtenir le capital de risque requis pour en faire l'exploration.

Les membres du Conseil se disent confiants que les intervenants du secteur privé verront en la Société un partenaire de choix pour partager les risques inhérents à leurs projets d'exploration minière tant du point de vue du capital financier que du capital humain.

États financiers

Compte tenu d'un bénéfice net de 6,2 millions $ réalisé en 1989, l'actif tangible de la Société est passé de 126,05 millions $ au 31 mars 1988 à 92,7 millions $ au 31 mars 1989, soit un écart global de 39,5 millions $.

Trois facteurs principaux ont engendré cette diminution :

- le remboursement de l'emprunt bancaire de 9,5 millions $
- une réduction des comptes créditeurs de 4,4 millions $
- le paiement d'un montant de 25,0 millions $ au gouvernement du Québec résultant d'une réduction du capital-actions de la Société.

À ce dernier chapitre, rappelons que le gouvernement avait manifesté au départ son intention de verser au fonds consolidé de la province le produit net de la vente de Mines Seleine inc. À cet effet, il a fait modifier la Loi sur la Société québécoise d'exploration minière par le biais de la Loi 93 entrée en vigueur le 23 décembre 1988, qui permet désormais la réduction du capital-actions de SOQUEM et le versement d'un montant correspondant à son unique actionnaire. Le 15 février dernier, le gouvernement autorisait le ministre des Finances à demander à la Société de procéder à une réduction de 25 millions $ de son capital-actions émis et payé. Les formalités furent complétées le 31 mars 1989.

Le capital-actions émis et payé passe ainsi de 110,6 millions $ à 85,6 millions $ sans que pour autant ne soit modifié statutairement le capital autorisé. De plus, la loi précitée prévoit expressément que le ministre des Finances est autorisé à payer à la Société toute somme n'excédant pas la différence entre le capital autorisé et le capital émis et payé.

En cours d'exercice, tous les engagements financiers assumés par Ressources Ste-Geneviève Ltée, en vertu du contrat de vente par SOQUEM des actions de La Société minière Louvem inc. que celle-ci détenait, ont été intégralement honorés. Il en va de même des engagements financiers assumés par La Société Canadienne de Sel, Limitée en vertu du contrat de vente par SOQUEM des actions de Mines Seleine inc.

L'action en dommages et intérêts intentée par SOQUEM et un cabinet d'ingénieurs-conseils contre un entrepreneur et la demande reconventionnelle de ce dernier ont fait l'objet d'un règlement hors Cour.

Le bilan de SOQUEM au 31 mars 1989 reflète une situation financière très saine.

À la fin de l'exercice 1988-1989, SOQUEM détenait 29,45 % des actions émises et payées de Cambior inc. Ce placement est comptabilisé à sa valeur de consolidation soit 55,7 millions $.

La quote-part de SOQUEM dans les bénéfices réalisés par Cambior inc. constitue un des éléments importants du résultat des opérations soit 5,5 millions $ en 1988-1989 (6,7 millions $ en 1987-1988) alors que les dividendes perçus s'élevaient à 769 000 $ (699 000 $ en 1987-1988).

Les résultats consolidés sont inférieurs de 7 % environ à ceux de l'exercice précédent. Ils sont par ailleurs difficilement comparables en raison de trois facteurs principaux :

- la fluctuation dans les bénéfices de Cambior inc. ;
- des revenus extraordinaires, non récurrents, en 1987-1988 ; et
- des revenus financiers élevés en 1988-1989 résultant de l'encaissement du produit net des privatisations.

Au cours de l'exercice 1989-1990, une somme de 5,8 millions $ sera consacrée aux projets d'exploration et 400 000 $ seront affectés aux activités de mise en valeur. Les derniers dossiers de transition ayant été menés à terme, les frais administratifs de la Société pourront être réduits substantiellement, ce qui lui permettra de devenir une entreprise plus dynamique pouvant saisir les opportunités qui ne manqueront pas de se présenter. Toutes les activités de la Société seront financées à même ses propres liquidités.

Le dernier plan de développement quinquennal couvrant la période 1989 à 1994 a été transmis au gouvernement en février 1989 et a été approuvé le 31 mai 1989. De plus, un mémoire proposant le retour de SOQUEM en Abitibi est présentement à l'étude par le gouvernement. Le Conseil d'administration de la Société est persuadé que SOQUEM est en mesure de

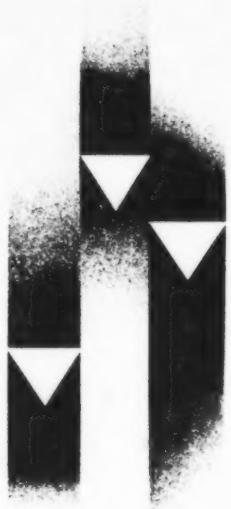

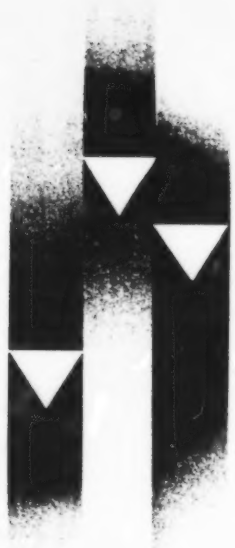

contribuer à la relance des activités de l'industrie de l'exploration minière qui ont grandement concouru, jusqu'à tout récemment, à l'essor économique de cette région du Québec. L'exercice financier 1989-1990 pourrait voir naître de nouvelles associations entre les intervenants du secteur privé et SOQUEM, en Abitibi.

Conseil d'administration

Durant l'exercice, messieurs Lionel Gleeton, de Gaspé, Achille Houde, de Sept-Îles, Robert Laporte, de Chibougamau et André Roy, de Val d'Or ont été nommés membres du Conseil d'administration pour remplacer messieurs Normand Cliche, Bernard Coulombe, René Dufour et Michel Lefebvre dont les mandats respectifs étaient terminés. En mars 1988, monsieur André Valiquette demandait que son mandat, échéant le 9 avril 1988, ne soit pas renouvelé. Monsieur Valiquette n'a pas été remplacé. De plus, le mandat de monsieur Robert De Coster, président du Conseil d'administration, a été reconduit pour une période de deux ans. Le Conseil d'administration a élu messieurs Oscar Mercure et Michel Sainte-Marie respectivement vice-président et secrétaire du Conseil.

La Société remercie très sincèrement les administrateurs sortants pour leurs judicieux conseils ainsi que pour leur dévouement à la cause de SOQUEM; elle exprime sa gratitude aux nouveaux membres du Conseil d'avoir accepté ce mandat et compte sur leur support constant pour lui permettre de réaliser pleinement les objectifs qu'elle s'est fixés.

Les administrateurs de la Société veulent reconnaître publiquement la compétence des membres du personnel et tiennent à souligner l'effort soutenu déployé par chacun dans l'exécution de ses tâches.

Robert De Coster
président du Conseil

André F. Laurin
président-directeur général

le 6 juin 1989

DIRECTION EXPLORATION

L'année qui se termine fut caractérisée par l'accélération du rythme des travaux d'exploration de la Société. À ce titre, et tel qu'inscrit dans le plan de développement approuvé par le gouvernement pour la période 1988-1993, le budget annuel d'exploration de SOQUEM fut majoré de 1,3 million $ afin de lui permettre de consolider sa position dans le créneau des projets de type « grassroots ». De plus, au montant de 5,5 millions $ souscrit par SOQUEM en exploration, s'ajoute un apport de 1,3 million $ représentant la contribution des associés.

Les tableaux suivants présentent les différents paramètres reliés aux projets actifs au cours de l'exercice, soit leur situation géographique, les substances convoitées ainsi que les dépenses encourues. Pendant cette période, les activités ont porté sur 42 projets et ont entraîné des dépenses globales de 6 774 681 $. Trente-six de ces projets sont à caractère autonome et six en association avec le secteur privé; parmi ces derniers, la gérance des travaux était assurée par SOQUEM pour cinq de ces projets.

Au cours de l'exercice, la superficie des titres miniers détenus par la Société s'est maintenue à un niveau comparable à ce qu'il était à pareille date l'an dernier, soit 83 938 hectares (80 433 hectares au 31 mars 1988). De ce total, 30 895 hectares (36,8 %) représentent des terrains où SOQUEM travaille seule, 50 664 hectares (60,4 %) représentent la superficie détenue en association avec le secteur privé et 2 379 hectares (2,8 %) correspondent à des propriétés optionnées auprès de prospecteurs.

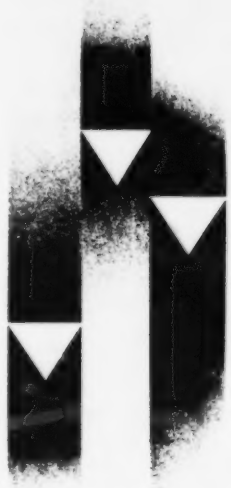

PROJETS D'EXPLORATION – APPORT SOQUEM ET ASSOCIÉS

Nombre	Statut	SOQUEM $	Associés $	TOTAL $
36	Autonome	3 946 893	–	3 946 893
5	Conjoint (gérance SOQUEM)	1 459 176	988 406	2 447 582
1	Conjoint (gérance associé)	73 632	306 574	380 206
42*		**5 479 701**	**1 294 980**	**6 774 681**

*Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

RÉPARTITION DES TRAVAUX D'EXPLORATION – RÉGIONS/SUBSTANCES

	Chibougamau-Chapais $	Frotet-Evans $	Harricana $	Grenville $	Appalaches $	TOTAL $	%
Métaux de base	1 290 384	267 894	435 543	603 019	644 035	3 240 875	47,9
Métaux précieux	1 748 957	–	448 367	38 866	67 129	2 303 319	34,0
Métaux de haute technologie	–	–	–	646 242	121 956	768 198	11,3
Minéraux industriels	2 792	–	–	459 497	–	462 289	6,8
TOTAL	**3 042 133**	**267 894**	**883 910**	**1 747 624**	**833 120**	**6 774 681**	
%	**44,9**	**4,0**	**13,0**	**25,8**	**12,3**		**100,0**

Travaux réalisés

Au cours de l'année, des travaux d'exploration totalisant la somme de 4 193 937 $, ont été exécutés dans les régions de Chibougamau – Frotet – Harricana, soit 61,9 % du budget total et ont été principalement affectés à la recherche de métaux de base et de métaux précieux. La propriété Philibert, située 12 kilomètres à l'ouest de la mine Joe Mann, a fait l'objet de travaux soutenus tout comme les projets Olga, 30 kilomètres à l'est de Matagami, et Freeman-Buteux, localisé dans la portion est de la bande volcanique de Barry. Il faut noter que SOQUEM a dû accentuer sa contribution dans le cadre du projet Philibert suite à la décision de Cambior inc. de ne pas participer au programme proposé.

Au niveau des dépenses, la vaste région du Grenville vient ensuite avec 25,8 % du budget total, soit

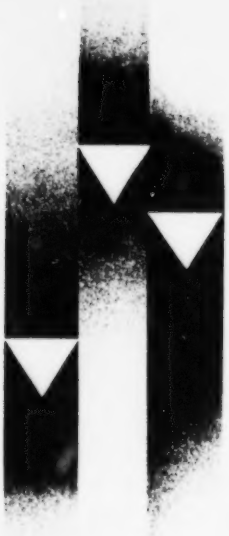

1 747 624 $, somme qui fut répartie parmi des projets d'exploration orientés principalement vers la recherche de:

- ▽ métaux de base, au niveau du bassin sédimentaire de Mont-Laurier, ainsi qu'au Saguenay, sur la Côte-Nord et dans la région du Haut-Plateau de la Manicouagan;
- ▽ métaux de haute technologie, surtout en Basse Côte-Nord et en Gatineau;
- ▽ minéraux industriels, principalement pour le graphite, dans les secteurs de Saint-Jovite et de Mont-Laurier.

La région des Appalaches, regroupant la Gaspésie et l'Estrie, a fait l'objet de travaux totalisant 833 120 $, soit 12,3 % du budget global. Le ministère de l'Énergie et des Ressources a contribué pour un montant de 36 139 $ sur trois projets dans le cadre de son programme d'assistance à l'exploration minière. Les travaux effectués sur l'ensemble des projets ont été majoritairement dirigés vers la recherche de métaux de base.

En Estrie, les secteurs visés par les travaux furent ceux des bandes volcaniques de Tibbit Hill, de Huntingdon et d'Ascot. En Gaspésie, outre un programme de forages aux environs du gîte Sullipek, des programmes d'exploration ont été engagés de part et d'autre de la faille du Grand Pabos.

De façon quantitative, les travaux d'exploration réalisés à partir des bureaux de Chibougamau et de Sainte-Foy ont entraîné:

- ▽ l'acquisition de 1 246 claims et l'abandon de 1 352 claims correspondant, en fin d'année, à un total de 4 421 claims pour une superficie de 83 938 hectares;
- ▽ l'exécution de divers travaux, dont:
  - — des travaux de coupe de lignes totalisant 1 078 kilomètres linéaires;
  - — une couverture géophysique aéroportée impliquant 2 688 kilomètres linéaires de levés électromagnétométriques et magnétométriques au-dessus de cinq régions;
  - — des levés géophysiques terrestres totalisant 272 kilomètres linéaires de polarisation provoquée, 661 kilomètres linéaires de levés électromagnétométriques et 961 kilomètres linéaires de levés magnétométriques;
  - — le prélèvement de 1 674 échantillons de sols, de ruisseaux et de minéraux lourds ainsi que 11 800 échantillons de roches provenant surtout des programmes de prospection tant au niveau régional qu'au niveau des propriétés individuelles;
  - — la réalisation de 192 forages pour un total de 31 599 mètres comparativement à 16 432 mètres complétés au cours de l'exercice précédent.

Nouvelles associations

Pendant l'année, trois ententes ont été ajoutées aux huit déjà existantes, portant le total des propriétés détenues en coparticipation à onze. Six d'entre elles ont été travaillées activement au cours de l'exercice, dont cinq gérées par SOQUEM.

Une option permettant à SOQUEM d'acquérir un intérêt de 51 % dans une propriété de 25 claims offrant un potentiel pour le zinc-plomb-argent fut obtenue de Rio Algom Exploration Inc. de Toronto. Une phase préliminaire de travaux d'exploration fut réalisée au cours de l'été dernier et les résultats justifient la poursuite des activités en 1989-1990.

En Gaspésie, Explorations Noranda Limitée s'est intéressée à un groupe de 104 claims détenus par SOQUEM sur le prolongement du gîte cuprifère de Sullipek. L'entente permet à Explorations Noranda Limitée d'acquérir un intérêt de 50 % dans la propriété avant la fin de 1989. Cette société a, de plus, manifesté son désir d'acquérir un intérêt additionnel de 10 %, et une recommandation favorable a été soumise à cet effet par SOQUEM à l'actionnaire.

Une convention est également intervenue entre SOQUEM et Equity Silver Mines Limited de Vancouver, permettant à cette dernière de se gagner un intérêt de 40 % dans un groupe de 992 claims situés 30 kilomètres à l'est de Matagami. L'intérêt pour cette propriété réside en sa proximité au camp minier de Matagami, et de la poursuite vers l'est des lithologies et des structures géologiques reconnues dans les mines de métaux de base de Matagami.

SOQUEM a également négocié des options d'achat de claims avec quatre prospecteurs, dont trois en Gaspésie et un sur la Côte-Nord. Ces ententes s'intègrent aux programmes d'association avec les prospecteurs que SOQUEM maintient et encourage depuis de nombreuses années. L'impact de la prospection sur l'évolution de l'industrie minière n'est plus à démontrer, et SOQUEM croit toujours importantes les opportunités de mise au jour de nouvelles découvertes par le prospecteur.

Faits saillants

Projet Philibert
(Secteur Chibougamau, canton Gamache)

Les travaux de valorisation du secteur aurifère ouest de la propriété Philibert se sont poursuivis pendant l'année. Un contrat impliquant le forage de 9 686 mètres y a été complété et l'interprétation des résultats d'analyses a permis l'identification de deux zones aurifères parallèles et espacées d'environ 75 mètres, épaisseur vraie. L'inventaire minéral est présentement évalué à 525 000 tonnes métriques à une teneur moyenne de 6,13 g/t Au. L'objectif de la prochaine campagne sera d'augmenter le volume de l'inventaire minéral en vérifiant la continuité d'autres valeurs aurifères obtenues dans des forages situés sur le prolongement de la structure minéralisée.

Projet Carmin
(Secteur Grenville, canton Addington)

Des travaux de vérification au sol d'anomalies électromagnétiques aéroportées, y incluant une campagne comportant 1 290 mètres de forages, ont permis la mise au jour d'importants indices de graphite disposés en couches subhorizontales et situés à l'intérieur de gneiss granitiques. La zone minéralisée, dont les teneurs en carbone graphitique varient entre 12% et 18%, s'étend présentement sur une longueur d'au moins 150 mètres et, quoique variable, elle fut reconnue sur une largeur de plus de 80 mètres à certains endroits. L'épaisseur moyenne est de l'ordre de douze mètres. Les prochains travaux viseront à circonscrire, au moyen de forages, le volume de la minéralisation et d'amorcer des essais métallurgiques.

Projet Olga
(Secteur Harricana, cantons Dussieux et Morris)

Une campagne de prospection de blocs erratiques sur la propriété Olga a conduit à la délimitation d'une aire de blocs minéralisés en or-cuivre dans une matrice brèchique de quartz-tourmaline-pyrite sur un segment des rives du lac Olga. Une prospection détaillée en amont de la glaciation du site de blocs minéralisés, appuyée par des levés magnétométriques et de polarisation provoquée, ont réussi à préciser des cibles de forages. Ces derniers ont intercepté une structure régionale importante, inconnue jusqu'à présent, et minéralisée en quartz-tourmaline-pyrite sur des largeurs pouvant atteindre 75 mètres. Quoique l'ensemble de cette structure soit anomal en or, une intersection analysée rapporta 5,2 g/t Au sur 6,0 mètres. La prochaine campagne d'exploration aura pour but de poursuivre la recherche de lentilles minéralisées, latéralement et en profondeur.

Projet Sutton
(Secteur Estrie, cantons Sutton et Brôme)

Les travaux d'exploration se sont poursuivis dans le but de circonscrire l'étendue des horizons de minéraux lourds, dont les principaux constituants sont le rutile et le zircon. Des essais métallurgiques préliminaires, effectués sur huit échantillons sélectionnés, ont permis de déterminer que tout le TiO_2 était contenu dans le rutile (ilménite absente) et que le ZrO_2 était sous forme de zircon, mais que certaines difficultés entourant la récupération pourraient être reliées à la fine granulométrie de la matrice.

Néanmoins, le caractère unique de ce type de minéralisation et le contexte géologique favorable dans lequel elle se retrouve militent en faveur de l'accentuation des efforts visant la récupération optimale du $TiO_2 - ZrO_2$.

Perspectives pour l'exercice 1989-1990

La présence active de SOQUEM dans les régions peu explorées du Québec a pris une dimension nouvelle suite à la baisse importante des investissements en exploration. Conscients que nous sommes des difficultés à intéresser d'autres sociétés à participer dans des projets conjoints à l'intérieur de ces territoires, le changement de la situation, qui se fait sentir même en Abitibi, ne saurait en améliorer les perspectives.

Au cours de la prochaine année, SOQUEM se devra, plus que jamais, d'endosser l'initiative des premiers risques plus élevés, inhérents aux projets de type « grass-roots ». Elle se devra également d'assurer sa présence partout, de façon à garantir cette diversification régionale qu'elle intensifie depuis quelques années. Ainsi, SOQUEM maintiendra des activités d'exploration dans la plupart des régions du Québec, et le choix des secteurs où elle œuvrera sera établi en fonction des résultats obtenus à la suite de campagnes antérieures. À ce titre, la recherche importante de métaux de haute technologie qu'a amorcée SOQUEM il y a deux ans en Basse Côte-Nord n'ayant pas apporté tous les résultats attendus, la Société a choisi de réorienter ses efforts vers un autre segment de la Côte-Nord, soit la région s'étendant entre Bergeronnes et Sept-Îles, ainsi que celle du territoire du Haut-Plateau de la rivière Manicouagan, au sud de Fermont. Les métaux de base sont les substances visées par ces programmes.

En Gaspésie, SOQUEM continuera de mettre l'accent sur les indices minéralisés que les prospecteurs auront réussi à mettre au jour. D'ailleurs, quatre des cinq propriétés actives sur le territoire gaspésien sont travaillées en collaboration avec les prospecteurs affiliés à l'Association des prospecteurs gaspésiens.

En Estrie et en Gatineau, les difficultés liées aux droits de passage forcent la Société à choisir ses territoires d'exploration avec beaucoup de circonspection. Cet élément représente un frein à l'exploration, non seulement pour SOQUEM, mais pour l'ensemble des intervenants de l'industrie minière désirant y investir, et est certes responsable du ralentissement des activités dans ces régions. Néanmoins, SOQUEM initie des projets sur des secteurs qui allient facilité d'accès et potentiel économique.

Le territoire où SOQUEM sera la plus active au cours de la prochaine année demeure celui de Chibougamau-Chapais. À partir de son bureau régional, la Société poursuivra ses efforts sur les projets les plus prometteurs et est à mettre sur pied d'importantes campagnes d'exploration à la recherche de métaux de base. SOQUEM invite les autres sociétés et prospecteurs à participer avec elle au développement minier de cette région. Elle est consciente que l'impact serait ainsi d'autant plus valable puisque les travaux d'exploration effectués sur une base de coparticipation éviteraient la duplication inutile des efforts dans cette course contre la montre.

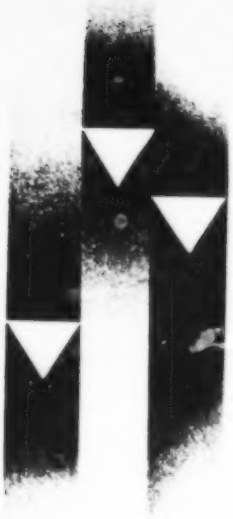

PROJETS AUTONOMES D'EXPLORATION

Projet	Région	Stade d'évolution*	Coût total** (1988-1989) $	Coût cumulatif au 31 mars 1989 $	Substances
Angers	Appalaches (Gaspesie)	2	52 303	52 303	Au
Bergeronnes	Grenville	2	17 617	65 029	Cu, Au
Boyer	Grenville	2	16 901	16 901	Graphite
Brassard	Chibougamau	2	142 085	142 085	Cu, Zn
Broughton	Appalaches (Estrie)	3	29 652	205 338	Cu, Au
Cameron	Harricana	3	190 446	560 233	Cu, Au
Caopatina	Chibougamau	3	105 905	358 523	Au
Carmen	Grenville	3	189 190	189 190	Graphite
Charest	Appalaches (Gaspesie)	3	46 940	46 940	Cu
Couillard	Grenville	2	51 744	103 917	Terres rares
De Maures	Frotet Evans	3	226 366	387 672	Cu, Zn, Au
Eratia	Chibougamau	1	13 746	388 978	Cu, Zn, Au
Evans Lou	Grenville	2	41 268	47 490	Terres rares
France	Chibougamau	3	425 491	731 864	Cu, Au, Pb, Zn
Frontenac	Appalaches (Estrie)	3	69 889	89 120	Cu, Zn, Ag
Frotet	Frotet Evans	1	41 528	41 528	Cu, Zn, Au
Gort	Grenville	2	14 157	26 473	Graphite
Graphite	Grenville	2	230 623	236 075	Graphite
Jordan	Appalaches (Estrie)	2	73 506	80 336	TiO_2
Kenogami	Grenville	3	147 430	147 430	Cu, Ni, Pt, Pd
Kuska	Harricana	3	12 824	405 989	Au, Zn
Lac à l'Ours	Grenville	2	73 708	90 104	Terres rares
La Dauversiere	Chibougamau	3	64 274	229 209	Au
Latulipe	Temiscamingue	2	29 957	72 020	Au
Madere	Chibougamau	2	62 780	318 640	Au
Manic III	Grenville	3	122 827	122 827	Cu, Ni, Pt, Pd
Phenix	Grenville	1	105 753	105 753	Cu, Pb, Zn, Graphite
Prospecteur amateur	Appalaches Grenville	1	29 443	62 252	Cu, Pb, Zn, Au
Prospection terres rares	Grenville	2	163 677	177 480	Terres rares
Quetachou	Grenville	2	31 848	47 768	Terres rares
Recherche Chibougamau	Chibougamau	1	93 165	161 974	Cu, Zn, Au
Recherche Gaspesie	Appalaches (Gaspesie)	1	82 293	217 431	Cu, Pb, Zn, Au
Recherche Grenville	Grenville	1	137 614	334 386	Cu, Au, Ni, Terres rares
St Augustin	Grenville	2	249 030	284 057	Terres rares
Surprise	Chibougamau	3	472 633	941 390	Cu, Zn, Au
Templeton	Grenville	2	32 888	32 888	Terres rares

* 1 Reconnaissance regionale preliminaire
2 Verification au sol d'anomalies
3 Forages
4 Decouverte d'un gite mineral

** Projets dont les depenses encourues excedent 10 000 $

PROJETS CONJOINTS D'EXPLORATION (gérance SOQUEM)

Projet (région)	Associé (intérêt)	Stade d'évolution*	Coût total (1988-1989) $	Coût cumulatif au 31 mars 1989 $	Substances
Philibert (Chibougamau)	Cambior inc. (27,73 %)	3	919 437	2 940 019	Au
Digo (Harricana)	Equity Silver Mines Limited (40 %)	3	660 639	1 395 701	Au, Cu
Freeman Buteux (Chibougamau)	Equity Silver Mines Limited (40 %)	3	723 868	1 529 566	Au, Cu, Zn
Sutton (Appalaches : Estrie)	FinNorth Exploration Inc. (50 %)	2	48 450	142 649	TiO_2, ZrO_2
Lac Sinclair (Grenville)	Rio Algom Exploration Inc. (49 %)	2	65 766	65 766	Zn, Pb, Ag

PROJET CONJOINT D'EXPLORATION (gérance associé)

Projet (région)	Associé (intérêt)	Stade d'évolution*	Coût total (1988-1989) $	Coût cumulatif au 31 mars 1989 $	Substances
Valleret (Appalaches : Gaspésie)	Explorations Noranda Limitée (50 %)	3	380 206	715 222	Cu

* 1. Reconnaissance régionale préliminaire
2. Vérification au sol d'anomalies
3. Forages
4. Découverte d'un gîte minéral

SUPERFICIE DES TITRES MINIERS (10^3 HECTARES)

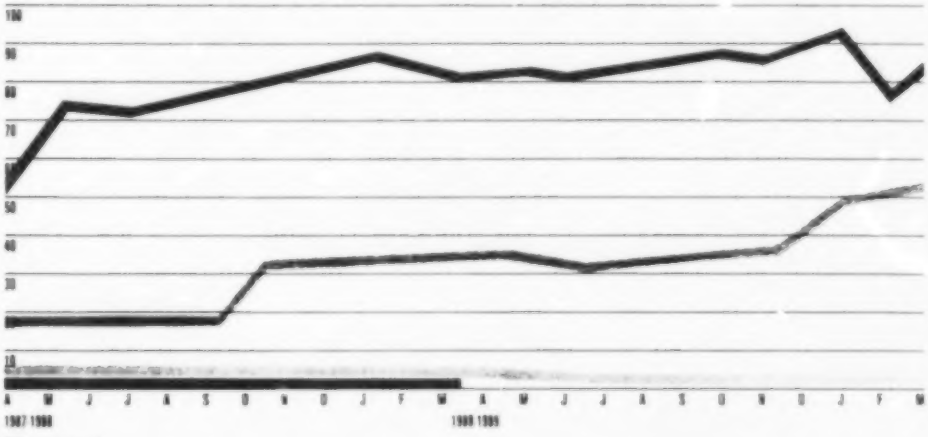

AUTONOMES

CONJOINTS – GÉRANCE SOQUEM

CONJOINT – GÉRANCE ASSOCIÉ

EXPLOITATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS

	1989 $	1988 $ (note 3)
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	13 272 940	10 634 311
Débiteurs	555 958	429 500
Droits miniers à recevoir (note 3)	3 782 913	3 143 998
Stock de lingots d'or (note 4)	1 039 870	1 740 406
Frais payés d'avance	116 606	82 390
Placements (note 5)	720 000	–
Soldes de prix de vente	–	42 676 578
	19 488 287	58 707 183
Stock de lingots d'or (note 4)	587 449	1 178 459
Placements (note 5)	55 704 546	51 377 280
Immobilisations (note 6)	504 987	495 104
Frais reportés (note 7)	16 421 344	14 293 055
	92 706 613	126 051 081
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	706 134	5 114 268
Revenus reportés (note 8)	541 753	561 015
Emprunt bancaire	–	9 500 000
	1 247 887	15 175 283
Revenus reportés (note 8)	541 753	1 122 030
	1 789 640	16 297 313
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 9)	85 600 000	110 600 000
Surplus d'apport	17 000 000	17 000 000
Déficit	(11 683 027)	(17 846 232)
	90 916 973	109 753 768
	92 706 613	126 051 081

Engagements (note 13) et **éventualités** (note 14)

Pour **le Conseil d'administration**: Robert De Coster, administrateur – André F. Laurin, administrateur

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'exploration minière – SOQUEM au 31 mars 1989 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 17 mai 1989

SOQUEM

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	De l'exercice terminé le 31 mars 1989 $	1988 $ (note 3)
Projets miniers abandonnés et autres dépenses		
Projets miniers abandonnés	**2 871 991**	1 530 315
Travaux de recherche	**349 465**	447 358
Autres dépenses nettes	**1 018 194**	1 567 853
	4 239 650	3 545 526
Revenus financiers nets (note 10)	**3 894 286**	40 526
Participation dans les résultats nets de sociétés satellites	**5 514 373**	6 687 113
Droits miniers recouvrés	**863 198**	677 874
Exploitation minière (perte)	**–**	(2 068 584)
	10 271 857	5 336 929
Bénéfice avant postes extraordinaires	**6 032 207**	1 791 403
Postes extraordinaires (note 11)	**130 998**	4 837 987
Bénéfice net	**6 163 205**	6 629 390

DÉFICIT CONSOLIDÉ

	De l'exercice terminé le 31 mars 1989 $	1988 $ (note 3)
Solde au début		
Solde déjà établi	**20 040 387**	26 941 746
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 3)	**(2 194 155)**	(2 466 124)
Solde redressé	**17 846 232**	24 475 622
Bénéfice net	**6 163 205**	6 629 390
Solde à la fin	**11 683 027**	17 846 232

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration de SOQUEM est responsable de l'intégrité de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les principes comptables généralement reconnus et incluent nécessairement quelques chiffres qui sont basés sur des estimations de bonne foi. Ils font aussi l'objet d'une vérification annuelle de la part du vérificateur externe de la Société comme en témoigne son rapport.

La Direction est d'avis que ces états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Société en date du 31 mars 1989.

SOQUEM a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de comptabilité et de contrôles internes de façon à assurer dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité des registres comptables et à protéger les actifs de la Société.

Le Conseil d'administration a revu et, sur recommandation du Comité de vérification, a approuvé les états financiers consolidés contenus dans le présent rapport.

Le président-directeur général,

André F. Laurin

Sainte-Foy, le 17 mai 1989

SOQUEM

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	De l'exercice terminé le 31 mars	
	1989	1988
	$	$
		(note 3)
Activités d'exploitation		
Liquidités provenant des (utilisées pour les) opérations (note 12)	**4 004 657**	(1 818 934)
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux opérations	**(4 530 983)**	7 768 186
	(526 326)	5 949 252
Activités de financement		
Remboursement de capital-actions	**(25 000 000)**	–
Remboursement de la dette à long terme	**–**	(7 357 353)
	(25 000 000)	(7 357 353)
Activités d'investissement		
Produit d'aliénations:		
Placements	**229 823**	12 732 612
Immobilisations	**49 088**	59 069
Filiale – Mines Seleine inc.	**–**	38 478 855
Soldes de prix de vente	**42 676 578**	(42 676 578)
Acquisitions:		
Frais reportés	**(5 086 437)**	(3 830 964)
Immobilisations	**(204 097)**	(3 152 227)
Filiale de Mines Seleine inc., excluant ses liquidités	**–**	(2 471 726)
Placements	**–**	(177 935)
	37 664 955	(1 038 894)
Augmentation (diminution) des liquidités	**12 138 629**	(2 446 995)
Liquidités au début	**1 134 311**	3 581 306
Liquidités à la fin	**13 272 940**	1 134 311

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

SOQUEM

NOTES COMPLÉMENTAIRES – 31 MARS 1989

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'exploration minière – SOQUEM, constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-19 et modifications), a pour objets l'exploration minière par toutes méthodes, la recherche, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation de substances minérales. À ces fins, la Société peut, conformément à la loi, s'associer ou conclure des accords avec toute personne ou société. Dans la réalisation de ses objets, la Société doit avoir un objectif de rentabilité.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de SOQUEM avec ceux de sa filiale en propriété exclusive, Soquemines inc.

Stock de lingots d'or

Ce stock de lingots d'or est évalué à la valeur de réalisation nette.

Placements

SOQUEM comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice est d'au moins 20% et d'au plus 50%.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

Bâtisse	4%
Équipement et matériel d'exploration	10% à 25%
Équipement et mobilier de bureau	10% à 20%
Équipement informatique et logiciels	13% à 20%
Matériel roulant	20% à 40%
Améliorations locatives	6% à 30%

Frais reportés

- Les coûts relatifs aux acquisitions de droits et d'intérêts miniers, aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux, de mise en valeur de découvertes et d'administration s'y rapportant sont reportés jusqu'au moment où une décision d'aller en exploitation est prise et alors les coûts relatifs à un gisement sont virés aux actifs immobilisés. Par contre, lorsqu'un projet minier est abandonné, tous les coûts inhérents sont imputés aux opérations de l'exercice financier où il y a abandon;
- Les gains ou pertes non réalisés découlant de la variation du cours de l'or sont reportés et sont virés aux résultats lors de la disposition de lingots d'or;
- Les gains ou pertes non réalisés sur change étranger sont reportés et virés aux résultats lors du remboursement des sommes exigibles en vertu des contrats de vente d'or ou au moment de la disposition de lingots d'or;
- Les honoraires et commissions relatifs aux contrats de vente d'or, à des prix et à des dates établis à l'avance, sont reportés et sont amortis sur la durée de ces contrats.

Revenus reportés

Les revenus découlant des contrats de vente d'or, à des prix et à des dates établis à l'avance, sont reportés et imputés aux revenus de l'exercice financier où il y a livraison. Toutefois, l'acheteur est remboursé lorsqu'il se prévaut de son option d'annuler une livraison.

Conversion de devises étrangères

Des comptes d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan; les comptes de résultats sont convertis au taux de change prévalant à la date de transaction. Les gains ou pertes sur change étranger sont inscrits aux résultats de l'exercice, à l'exception des gains ou pertes sur change étranger non réalisés sur le stock de lingots d'or et les contrats de vente d'or qui sont reportés.

Surplus d'apport

Les subventions versées par le gouvernement du Québec à titre d'actionnaire sont inscrites au surplus d'apport.

SOQUEM

3. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Suite à des cotisations de droits miniers et de remboursements de crédits de droits portant sur les exercices 1986 à 1988, le montant des droits miniers à recevoir au 31 mars 1988 a été établi à 3 143 998 $, soit 224 283 $ pour 1986, 2 241 841 $ pour 1987 et 677 874 $ pour 1988.

De plus, conformément à la convention relative à l'aliénation au 31 mars 1988 du placement de SOQUEM dans Mines Seleine inc., le prix de vente établi à 39 038 675 $ a été réduit à 38 478 855 $ pour tenir compte de certains ajustements et engagements et est inclus aux soldes de prix de vente à l'actif.

Les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 1988 ont été redressés, ce qui a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants:

	1988 $
Droits miniers à recevoir	3 143 998
Soldes de prix de vente	(559 820)
Immobilisations	(47 522)
Créditeurs et frais courus	342 501
Déficit	(2 194 155)
Bénéfice net	(271 969)

4. STOCK DE LINGOTS D'OR

	1989 $	1988 $
Lingots destinés à la vente	**498 117**	1 179 391
Lingots réservés pour contrats de vente d'or venant à terme en deçà d'un an	**541 753**	561 015
	1 039 870	1 740 406
Lingots réservés pour autres contrats de vente d'or	**587 449**	1 178 459
	1 627 319	2 918 865

Une partie du stock de lingots d'or au montant de 1 129 202 $ a été réservée afin d'assurer le respect des obligations reliées aux contrats de vente d'or. Au 31 mars 1989, ce stock est constitué de 2 460 onces d'or fin. Les obligations reliées à ces contrats sont de 1 180 onces pour chacune des deux prochaines années pour un total de 2 360 onces.

5. PLACEMENTS

	Participation %			
	1989	1988	**1989** $	1988 $
À la valeur de consolidation				
Cambior inc.-société satellite* 6 992 361 actions ordinaires (1988: 6 993 013 actions ordinaires) d'une valeur nominale de 4 $ chacune (valeur du marché: 93 407 013 $; en 1988: 106 920 788 $)	**29,45**	29,75	**55 704 542****	50 479 340
À la valeur d'acquisition – divers placements			**720 004**	897 940
			56 424 546	51 377 280
Moins: Placement échéant en deçà d'un an			**720 000**	–
			55 704 546	51 377 280

* La participation dans les résultats nets de Cambior inc. au montant de 5 514 373 $ (1988: 6 789 541 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 1988 et d'états financiers non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 1989. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 769 224 $ (1988: 699 777 $).

** Ce montant comprend 989 861 actions totalisant 7 885 713 $, réservées pour l'exercice éventuel de bons de souscription par les détenteurs de ceux-ci avant le 15 janvier 1990 en contrepartie d'un montant de 12 373 263 $.

SOQUEM

6. IMMOBILISATIONS

	1989			1988
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$ (note 3)
Terrain et bâtisse	63 049	12 610	50 439	87 061
Équipement et matériel d'exploration	609 188	535 604	73 584	27 921
Équipement et mobilier de bureau	364 612	301 923	62 689	60 531
Équipement informatique et logiciels	531 078	383 958	147 120	109 705
Matériel roulant	69 688	61 935	7 753	32 763
Améliorations locatives	240 990	77 588	163 402	177 123
	1 878 605	1 373 618	504 987	495 104

7. FRAIS REPORTÉS

	1989	1988
	$	$
Projets miniers au stade d'exploration		
Solde au début	14 112 177	11 811 528
Frais d'exploration	5 086 437	3 830 964
Projets miniers abandonnés	(2 871 991)	(1 530 315)
Solde à la fin	16 326 623	14 112 177
Éléments reliés aux contrats de vente d'or		
Solde au début	180 878	163 605
(Gain) perte reporté non réalisé sur change étranger et cours de l'or	(74 385)	220 361
Amortissement des frais de courtage	(11 772)	(11 772)
Radiation	–	(191 316)
Solde à la fin	94 721	180 878
	16 421 344	14 293 055

8. REVENUS REPORTÉS

	1989	1988
	$	$
Contrats de vente d'or	1 083 506	1 683 045
Contrats échéant en deçà d'un an	541 753	561 015
	541 753	1 122 030

SOQUEM

9. CAPITAL-ACTIONS

	1989 $	1988 $
Autorisé 12 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé 8 560 000 actions (11 060 000 actions en 1988)	**85 600 000**	110 600 000

Les actions de SOQUEM sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon la Loi modifiant la Loi sur la Société québécoise d'exploration minière sanctionnée et entrée en vigueur le 23 décembre 1988, le capital-actions émis et payé de SOQUEM peut, par décret du gouvernement, être réduit et remboursé. À la demande de l'Actionnaire, le capital-actions émis et payé a été réduit de 25 000 000 $ et le remboursement correspondant a été effectué le 31 mars 1989.

10. REVENUS FINANCIERS NETS

	1989 $	1988 $
Intérêts sur placements temporaires	**3 557 111**	472 975
Intérêts sur soldes de prix de vente	**384 951**	199 682
Autres intérêts	**(47 776)**	155 124
Intérêts sur la dette à long terme	**–**	(787 255)
	3 894 286	40 526

11. POSTES EXTRAORDINAIRES

	1989 $	1988 $ (note 3)
Quote-part du bénéfice résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par des sociétés satellites	**485 043**	3 080 626
Frais de réorganisation suite aux transactions avec Cambior inc.	**(185 719)**	(736 317)
Frais découlant de l'aliénation du placement dans la filiale en propriété exclusive, Mines Seleine inc.	**(293 312)**	–
Gain sur règlement d'une action en dommages et intérêts	**124 986**	–
Gain sur aliénation du placement dans la filiale en propriété exclusive, Mines Seleine inc.	**–**	3 994 476
Perte sur aliénation du placement dans La Société Minière Louvem inc.	**–**	(1 164 883)
Radiation suite au règlement de réclamations d'assurance incluant les frais connexes	**–**	(335 915)
Revenus extraordinaires	**130 998**	4 837 987

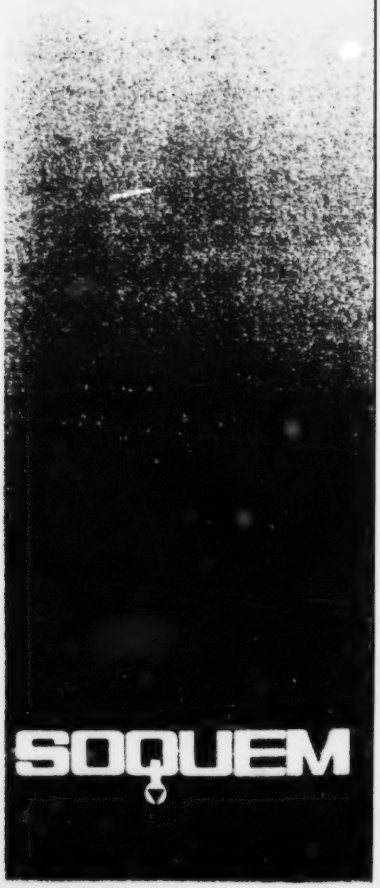

12. LIQUIDITÉS PROVENANT DES (UTILISÉES POUR LES) OPÉRATIONS

	1989 $	1988 $ (note 3)
Bénéfice avant postes extraordinaires	**6 032 207**	1 791 403
Postes extraordinaires ayant une incidence sur les liquidités	**(354 045)**	(2 255 441)
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement et épuisement des immobilisations et amortissement de l'achalandage	**132 338**	2 514 035
Frais reportés – virement aux opérations	**2 973 415**	1 733 403
Participation dans les résultats nets de sociétés satellites compte tenu des dividendes reçus	**(4 745 149)**	(5 987 336)
Gain sur aliénation de placements	**(46 897)**	(57 533)
Perte sur aliénation d'immobilisations	**12 788**	442 535
	4 004 657	(1 818 934)

13. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation

SOQUEM est engagée en vertu de baux de location-exploitation pour un montant total maximal de 3 600 000 $, s'échelonnant jusqu'à l'an 2000 à raison de loyers annuels maximaux de 384 000 $ pour la location d'espaces de bureaux, d'entrepôts et d'équipement de bureau. Les loyers annuels minimaux des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1990	336 100
1991	346 400
1992	312 700
1993	306 900
1994	306 900

14. ÉVENTUALITÉS

a) En vertu de la convention relative à l'aliénation du placement dans Mines Seleine inc. intervenue le 31 mars 1988, SOQUEM a contracté divers engagements de nature financière. En plus du redressement mentionné à la note 3, il pourrait en résulter des entrées ou des sorties de fonds pour la Société dont les montants ne peuvent être déterminés à la date de préparation des états financiers. Le montant résultant du dénouement de cette transaction sera considéré comme redressement à affecter aux exercices antérieurs.

b) Le 1er juin 1979, une convention d'option d'achat de claims miniers intervenait entre SOQUEM et un groupe de particuliers. En mai 1988, la Société avisait ces derniers qu'elle mettait fin au versement de la redevance annuelle anticipée de 25 000 $. Une mise en demeure de 8 000 000 $ fut signifiée à SOQUEM en juin 1988. Des pourparlers sont en cours dans le but de régler ce litige. Selon le conseiller juridique de la Société, il est peu probable qu'elle ait à verser une telle somme dans le cadre d'un règlement. Aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée relativement à ce dossier.

c) Au 31 mars 1989, il existe un écart temporaire de 6 532 000 $ entre les dépenses au point de vue comptable et celles utilisées aux fins de calcul des droits miniers. Cet écart produit des droits miniers reportés créditeurs de 1 176 000 $.

SOQUEM dispose de crédits de droits miniers pour pertes au montant de 2 128 329 $ et de crédits de droits miniers annuels pour un montant de 270 000 $ qui pourront servir à réduire les droits miniers futurs. Ces crédits expireront au cours des exercices suivants:

90 000 $	en 1990
90 000 $	en 1991
794 118 $	en 1992
1 424 211 $	en 1995

Les avantages fiscaux nets pouvant résulter de ces deux éléments n'ont pas été comptabilisés aux livres.
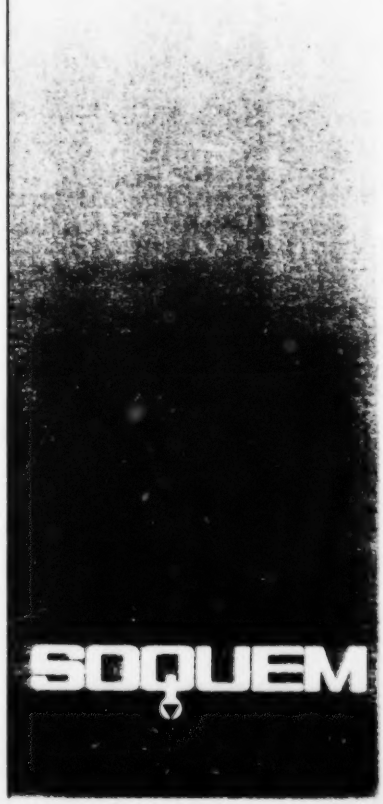
Le montant de tout gain ou perte pouvant résulter des éventualités b) et c) sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.